

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 659

Artikel: Satellites : la technique avant la loi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATION

Satellites: la technique avant la loi

Quelques dizaines de milliers de Zurichois et de Zougois peuvent capter chaque soir un programme de télévision émis en Angleterre et diffusé largement en Europe grâce au satellite OTS. Des sujets variés et fort sages, adaptés à leur vocation internationale: des séries policières, des documentaires touristiques, des reportages et des variétés. Chaque soir, trois ou quatre films apportent aux spectateurs dispersés en Europe un avant-goût aseptisé de cette télévision du 21^e siècle.

Quelques notes. Au début et à la fin de l'émission, l'indication de l'heure est donnée pour trois régions, soit le Royaume-Uni, l'Europe centrale et la Finlande, avec le décalage d'une heure qui

s'impose. La publicité apparaît entre les sujets et pas, selon la méthode américaine, pendant leur diffusion; elle présente des produits connus partout (Pepsi, Schweppes, Kellog's, par exemple) ou des produits vendus en Norvège (Toy), pays qui n'admet pas la publicité télévisée mais diffuse néanmoins les programmes transmis par satellite. En fin d'émission, l'adresse du vendeur de temps d'antenne est indiquée à titre de rappel aux publicitaires qui ont, par ailleurs, déjà été contactés directement.

La télévision par satellite, même sans décision du Conseil fédéral à ce chapitre, est déjà une réalité à Zurich et à Zoug.

PS. Pas pu, en revanche, voir le programme russe, qui n'était captable en Suisse qu'au stand de Tel-Sat à la Foire de Bâle, ce printemps. Il ne semble guère y avoir d'amateurs!

CORPORATIONS

Ces bourgeois qui font peur

La publication par «Die Weltwoche» d'un article sur les corporations zurichoises (cf. le point de vue d'E. Bollinger dans DP 658) commandé par le magazine du «Tages-Anzeiger» continue d'alimenter des colonnes, au moins dans la presse suisse allemande. Cette semaine, c'est «Tell» (21) qui reproduit le chapitre préparé par Erwin Koch et qui a été censuré par «Die Weltwoche» parce qu'il citait plusieurs bourgeois fort connus et parfois contestés.

N'oublions pas, tout de même, que «Bilanz», la revue économique du groupe Jean Frey, qui édite aussi «Die Weltwoche», avait publié il y a quelque temps une étude sur les communes bourgeoises et

leur puissance; on y découvrirait des indications sur certains bourgeois bernois, et parmi eux Jean Ziegler, également citoyen de Genève si l'on se fonde sur le «Burgerbuch» de 1980.

Au surplus, les corporations zurichoises ont permis récemment la publication d'un livre de Hans Zehnder intitulé «Constaffel und die 25 Zünfte Zürichs». L'éditeur, cela ne surprend pas, est la «NZZ».

Fiers de leur passé, les bourgeois zurichoises et ceux de bien d'autres communes tentent de l'assumer à leur manière, à grands coups de freins. Protestation aux allures pathétiques, contre le temps qui passe, contre l'effacement des privilèges. Reste à savoir jusqu'où peut les mener cette crispation qu'on aurait tort de réduire à son expression folklorique: il y a là un vivier pour un conservatisme étroit qui tire grand parti des incertitudes de l'époque.

NOTES DE LECTURE

Le jeu de la guerre

Dans la collection «Contemporains» de L'Age d'Homme, je signale la parution d'un récit de Jacques-Michel Pittier, *Kriegspiel ou le jeu de la guerre*.

L'auteur a indéniablement du talent, pour conduire une intrigue et en tenir le fil d'une main ferme. Son histoire d'un capitaine de dragons envoyé en mission secrète aux confins d'un pays imaginaire (tchèque peut-être, ou polonais), et qui se heurte au puissant voisin (allemand ou russe) se lit avec plaisir et intérêt. Le «truc» narratif du retour en arrière est astucieusement exploité, faisant planer sur toute l'aventure l'ombre de l'échec final, celle-là même où se débat le héros, au premier chapitre, en proie à la solitude et à l'angoisse. En revanche, la charge désespérée des cavaliers contre les tanks manque de souffle, si j'ose dire; l'épique ne s'atteint pas si aisément.

Saluons au passage un hommage discret à Buzzati ou, plus près de nous, drapé dans les prestiges pernicieux de la stratégie, à Langendorff.

Pour finir, une question: quand donc, à L'Age d'Homme, se résoudra-t-on à recourir aux services d'un correcteur qui sache l'orthographe?

Catherine Dubuis

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La différence piémontaise

Eglise vaudoise du Piémont.

Le pasteur Tullio Vinay, fondateur d'Agape (Piémont) et de Riesi (Sicile), décide de se présenter aux élections italiennes. Il est élu sur la liste *comunista*. La communauté vaudoise (*valdese*, du nom du fondateur, Pierre Valdo), sans être unanimement enchantée, admet la chose, et Tullio Vinay